

Voilà quelques éléments et idées pour vous guider :

- **Je suis mécène** de l'association humanitaire AuditionSolidarité depuis (préciser l'année) - le site de l'association : www.auditionsolidarite.org
- Cette association reconnue d'intérêt général est née en 2008 (a donc plus de 17 ans), est basée dans le sud-ouest près de Dax et est parrainée par Martin Hirsch

Que fait cette association ?

- Elle reconditionne tous les appareils auditifs usagés de France au sein de son atelier de recyclage afin de leur donner une seconde vie lors de ses missions humanitaires
- Elle appareille et assure le suivi d'enfants défavorisés sourds et malentendants à l'étranger (Missions en cours au Maroc, Vietnam, République dominicaine et Madagascar)
- Elle appareille et assure le suivi d'adultes démunis sourds et malentendants en France
- Elle sensibilise dans les Conservatoires et écoles de musique les musiciens à prendre soin de leurs oreilles

En quoi consiste mon mécénat, quelle est mon implication ?

- Je reverse à l'association 10 € par appareil auditif vendu
- Je participe à des missions humanitaires en France et à l'étranger
- Je participe à une action de prévention auditive au sein de ma ville / ma région
- Je sensibilise mes patients à transmettre leur ancien contour auditif usagé à l'association (un geste solidaire et écologique)

Quelques chiffres sur une année :

- AuditionSolidarité redonne l'audition à plus de **400** enfants sourds et malentendants en réalisant 2 missions à l'étranger par an
- AuditionSolidarité prend en charge **600** personnes sourdes et malentendantes en France (2 missions sur Paris, 2 missions sur Marseille et 100 RDV Solidaires par an)
- AuditionSolidarité sensibilise au moins une **vingtaine** de structures musicales
- AuditionSolidarité reconditionne près de **2 000** appareils auditifs

Je souhaite vous parler plus précisément des RDV Solidaires d'AuditionSolidarité car nous avons besoin de Vous en tant qu'ORL. **C'est quoi un RDV Solidaire ?**

C'est recevoir au sein de mon centre auditif des personnes démunies sans couverture sociale ou bénéficiant de l'AME (Aide Médicale d'Etat), de les appareiller si besoin avec les appareils auditifs reconditionnés d'AuditionSolidarité et bien sûr d'assurer leur suivi. Je fais « ma mini mission » dans ma ville !

Pour se faire, nous avons besoin d'une **consultation ORL gratuite** en amont et si besoin d'une prescription, nous avons donc besoin de Vous ! Seriez-vous d'accord pour signer la charte des RDV Solidaires tout en précisant le nombre de personnes démunies que vous souhaitez recevoir sur une année au sein de votre cabinet ?



Un grand MERCI d'être là !